



## Compte-rendu de la réunion du 09 novembre 2015

Etaient présents : Guillaume MENEZ (Président), Alice MERIGUET (Secrétaire), Sophie SIMONIN (secrétaire adjointe), Guénaëlle HENAFF (secrétaire adjointe) Julien ALLIX (Trésorier), Hélène BROSSE (Trésorière Adjointe), Matthieu AUBRY, Géraldine LOHEAC Angèle LE MARCHAND, Aurélie LE ROUX, Morgane SAOULAK, Elsa CAMBIER, Gaëlle PROST, Géraldine Pencreach.

### 1. Action pains au chocolat

**Responsables de l'action** : Aurélie LE ROUX et Virginie BROUDIN

#### **Point sur les commandes**

1450 pains commandés avec 217 commandes en élémentaire et 33 commandes en maternelle.

Remarque : Le peu de commande en maternelle peut s'expliquer par le fait que les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire ont fait une seule commande en primaire.

En 2012, il y avait eu 1961 pains vendus.

Pains acheté 0.29 cts d'Euros et revendus 0.75 cts.

Remarque : 13 pains commandés en plus mais non achetés pour le moment.

#### **Déroulement de l'action**

La commande a été passée auprès de Carrefour Saint-Renan.

Virginie et Aurélie vont chercher la commande le vendredi 20 novembre à 8h30.

La mise en sachet se fera le même jour à partir de 9h00 salle Léo Ferré.

Un mot a été fait par Aurélie et diffusé dans les cahiers de vie des élèves pour demander aux parents de venir aider.

La distribution sera faite par les instituteurs dans l'après- midi.

### 2. Action sapin de Noël

**Responsable de l'action** : Gaëlle PROST

**Principe** : inciter les parents à acheter leur sapin de Noël chez magasin vert près de Thalès à Brest. 10% du montant total des sapins achetés par des parents des écoles Chateaubriand sera reversé à l'APE.

#### **Retour de l'année dernière** :

Cette action a été réalisée pour la première fois en décembre 2014. Certains parents ayant signalé que le mot diffusé n'était pas suffisamment clair, un deuxième mot avait été mis dans les cahiers pour préciser l'action.

En 2014, le bénéfice était de 127.70 €

#### **Déroulement de l'action pour 2015** :

Le mot expliquant l'action a été revu par Gaëlle, il sera diffusé dans les cahiers de vie des élèves la semaine du 23 novembre.

### 3. Information vide grenier des Tchoupinous

L'association des Tchoupinous demande s'il est possible d'afficher dans le panneau d'affichage une information sur leur vide grenier qui aura lieu le dimanche 22 novembre.

L'APE préfère que le panneau d'affichage soit utilisé seulement pour mettre des informations en lien avec la vie de l'école.

### 4. Gouter de Noël des enfants le vendredi 18 décembre

**Principe : organiser un gouter de Noël pour les enfants des deux écoles en prenant en compte la mise en place de la récré gouter**

Chaque année l'APE organise un gouter de Noël pour les enfants des deux écoles.

- Les maternelles le matin avec la présence du père Noël
- Les primaires l'après-midi.

La composition du gouter est une boisson, un pain au chocolat, une clémentine. Un père Noël en chocolat est aussi offert aux enfants.

La mise en place de la récré gouter payante rend difficile l'organisation du gouter pour les primaires. L'année dernière la municipalité avait supprimé le gouter du vendredi pour ne pas faire doublon avec celui de l'APE mais cette année le gouter étant payant il est difficile de le supprimer au risque de léser certaines familles.

#### **Déroulement de l'action pour 2015 :**

L'APE va donc changer de formule pour le gouter de Noël 2015.

Les maternelles auront toujours un gouter le vendredi matin avec un pain au chocolat, une boisson, une clémentine et un père Noël en chocolat.

L'APE va fournir aux élèves de primaire un sachet comprenant une clémentine, un père Noël et une madeleine ou un autre gâteau ensaché. L'APE se charge de confectionner les petits paquets.

Elsa se renseigne chez RETIF pour des sachets en forme de chaussette ou autre forme ou décoration évoquant Noël.

La mise en sachet pour les primaires se fera après le gouter des maternelles. Les sachets seront donnés ensuite aux enseignants pour qu'ils les distribuent dans les classes.

Alice, Sophie et Guénaëlle de l'APE se chargent d'organiser un doodle et de faire un mot à mettre dans les cahiers pour demander l'aide de parents disponibles pour cette action.

#### **Commandes à passer pour l'action gouter :**

##### Pains au chocolat

Il faudra 150 pains au chocolat pour les maternelles : 113 élèves + 15 pour les enseignants et les Atsem + 10 pour les enfants de Lunapark + 10 pour les parents bénévoles

Julien passera la commande quand il ira régler la facture des pains au chocolat de l'action « pains au chocolat » du mois de novembre.

#### Clémentines

25 kg de clémentines vont être commandés par Sophie chez Kerjean.

#### Père Noël en chocolat

Angèle va voir auprès de carrefour Brest pour passer la commande des pères Noël en chocolat. Le nombre de père Noël commandé est de 355 avec :

- 125 pour les maternelles (113 élèves et 10 pour les enfants de Lunapark)
- 230 pour les primaires (205 élèves + 15 pour les enfants de Lunapark)

#### Venue du Père Noël :

Guillaume se charge de le contacter.

### 5. Galettes des rois

**Responsables de l'action :** Géraldine PENCREAC'H

**Principe :** commande de galettes des rois auprès de la biscuiterie Brestoïse de terre d'embruns

Géraldine s'est renseignée auprès de la biscuiterie terre d'embruns. Les tarifs pour les galettes 6/8 parts sont :

- pour la frangipane : 5.50 €
- pour la pommes caramel et crème d'amande : 6.50 €

Lors de la dernière réunion, les membres de l'APE ont proposé un prix de vente à 8 € par galette.

#### **Déroulement de l'action pour 2015 :**

Un mot va être rédigé par Guénaëlle et sera mis dans les cahiers des élèves avant les vacances de Noël.

Un rappel sera fait la semaine du 4 janvier.

La commande sera passée le 15 janvier pour une livraison le 22 janvier. La livraison pourra être faite directement à l'école si la commande dépasse les 300 €.

### 6. Noël à Château Brillant le 11 décembre

**Principe :** faire une action conviviale pour fêter Noël à destination des parents qui n'engage pas autant d'investissements que le marché de Noël.

#### **Déroulement**

##### Information des parents :

Un mot précisant l'organisation de ce goûter et la mise en place d'atelier pour la confection des mendiants et sablés va être réalisé par Gaëlle. Ce mot sera inséré dans les cahiers pour le 16 novembre.

Alice, Sophie et Guénaëlle se chargent de faire un doodle pour demander de l'aide aux membres de l'APE pour la préparation (mise en place, vente des gâteaux et boissons, nettoyage).

La mairie s'est arrangée pour permettre le démarrage de l'animation à partir de 16h30. Les enfants de maternelle et de primaire qui participent à la récré gouter ce jour là seront regroupés dans la salle de motricité de l'école maternelle libérant ainsi la cantine.

### Gâteaux réalisés par les parents

Le prix de vente est fixé à 0.5 cts d'euros la part.

Les gâteaux seront déposés par les parents le jour même. Guillaume va voir s'il est possible d'avoir la salle multi activité pour déposer les gâteaux.

Lors du dépôt des gâteaux, il faut demander aux parents le nom du gâteau, leur rendre leur plat ou si ce n'est pas possible il faut mettre le nom sur le plat pour pouvoir le leur rendre.

Sophie et Guénaëlle vont regarder dans le local s'il reste des plats pour présenter les gâteaux et des étiquettes pour mettre les noms des gâteaux. Il faudra également prévoir de récupérer des pelles à tarte et des couteaux.

### Ateliers mendiants/sablés

Les ateliers cuisine auront lieu :

- Vendredi 27 novembre de 18 h 00 à 20 h 00
- Samedi 28 novembre de 10 h 00 à 12 h 00

Les courses pour les ateliers cuisine seront faites par Sophie, Elsa et Gaëlle.

Gaëlle va préparer la pâte à sablé en amont pour gagner du temps. Une fiche avec la recette sera donnée aux parents présents

Les sachets seront vendus :

- 2 € pour les sachets de 6 mendiants
- 2 € pour les sachets de 10 sablés

Environ 40 sachets de chaque seront à vendre.

### Boissons chaudes

Du café et du thé seront proposés gratuitement. Il n'y aura pas de chocolat chaud. Aurélie se charge de réserver le percolateur de l'Agora.

Les jus de fruit et autres boissons gazeuses seront payantes.

Guénaëlle et Sophie vont faire l'inventaire de ce qui reste au niveau des boissons dans le local de l'APE. Elles transmettront les infos à Mathieu. Mathieu et Aurélie se chargent de faire les courses pour les boissons chaudes et froides.

### Luminaires

Julien se charge de commander les bâtons et les bonnets lumineux. Alice s'occupe de faire des étiquettes pour la vente des luminaires.

### Spots lumineux

Gaëlle va récupérer gratuitement du matériel de sono et des spots lumineux. Elle se charge de les installer (environ une heure) le 11 décembre.

Guénaëlle et Sophie se chargent de tester les guirlandes électriques qui se trouvent dans le local de l'APE.

Jeux en bois

Virginie et Aurélie ont réservé les jeux auprès de l'Agora. Elles se chargent de les mettre en place le 11 décembre.

## 7. Site internet de l'APE

**Responsable de l'action** : Mathieu AUBRY

**Principe** : mettre en place un site internet qui permet de communiquer auprès des parents d'élèves de manière régulière sur l'actualité de l'APE

Le site a été créé. Il est hébergé gratuitement par l'Agora.

L'adresse du site est : <http://apechateaubriand.guilers.org>

Il est dès à présent possible de s'inscrire à la mailing liste. Un mail est envoyé chaque samedi pour informer des nouveautés mises en ligne sur le site.

Des photos des membres du bureau ont été prises et le trombinoscope va être réalisé prochainement par Mathieu.

**Date de la prochaine réunion** : le mardi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30.